



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**  
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*



[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)

Cagnotte, le 4 avril 2017

**Monsieur le Préfet des Landes**  
**s/c de Monsieur le Secrétaire général**  
**24 rue Victor Hugo**  
**40021 MONT DE MARSAN**

Transmission électronique

Objet : inquiétudes sur l'environnement à proximité du camping M à Mimizan

Monsieur le Préfet,

Ayant été échaudés quelques fois dans cette commune, nous tenons à vous faire part de nos inquiétudes au sujet de l'environnement dans le secteur où se trouve le Camping M .

Nous avons observé des travaux une parcelle forestière (référence cadastrale OT 109, voir plan situation joint) qui jouxte le camping M . Contrairement aux habitudes dans notre département, d'une part les coupes ont été faites au ras du sol (les bucherons coupent un peu plus haut pour éviter que une usure importante induite par la présence de sable dans le pied du tronc) et d'autre part la coupe n'affecte pas l'ensemble de la parcelle (normalement, selon le Plan Simple de Gestion, les coupes sont effectuées parcelle par parcelle). Permettez-nous de rappeler que l'on se trouve dans une zone protégée.



Sur cette photo, à gauche on voit un chemin qui longe les maisons. Au fond derrière la coupe on voit l'extension du camping M . Cette photo permet par ailleurs de différencier les deux générations de pins : ceux du camping M (partie gauche) sont plus jeunes et donc plus bas, tandis que les pins qui restent debout dans la zone protégée (partie droite) sont plus anciens et donc plus hauts.

Entre les deux générations de pins, nous distinguons parfaitement un espace qui peut être assimilé à une limite de propriété. La parcelle OT 109 n'ayant pas été sous-divisée au cadastre, nous discernons une extension du camping M: (partie droite) qui est sur l'assise de la parcelle OT 109 protégée.



Sur cette seconde photo, on observe une surface sableuse importante. À cet endroit, il y avait un club hippique et des caravanes ou mobil home de l'extension M:

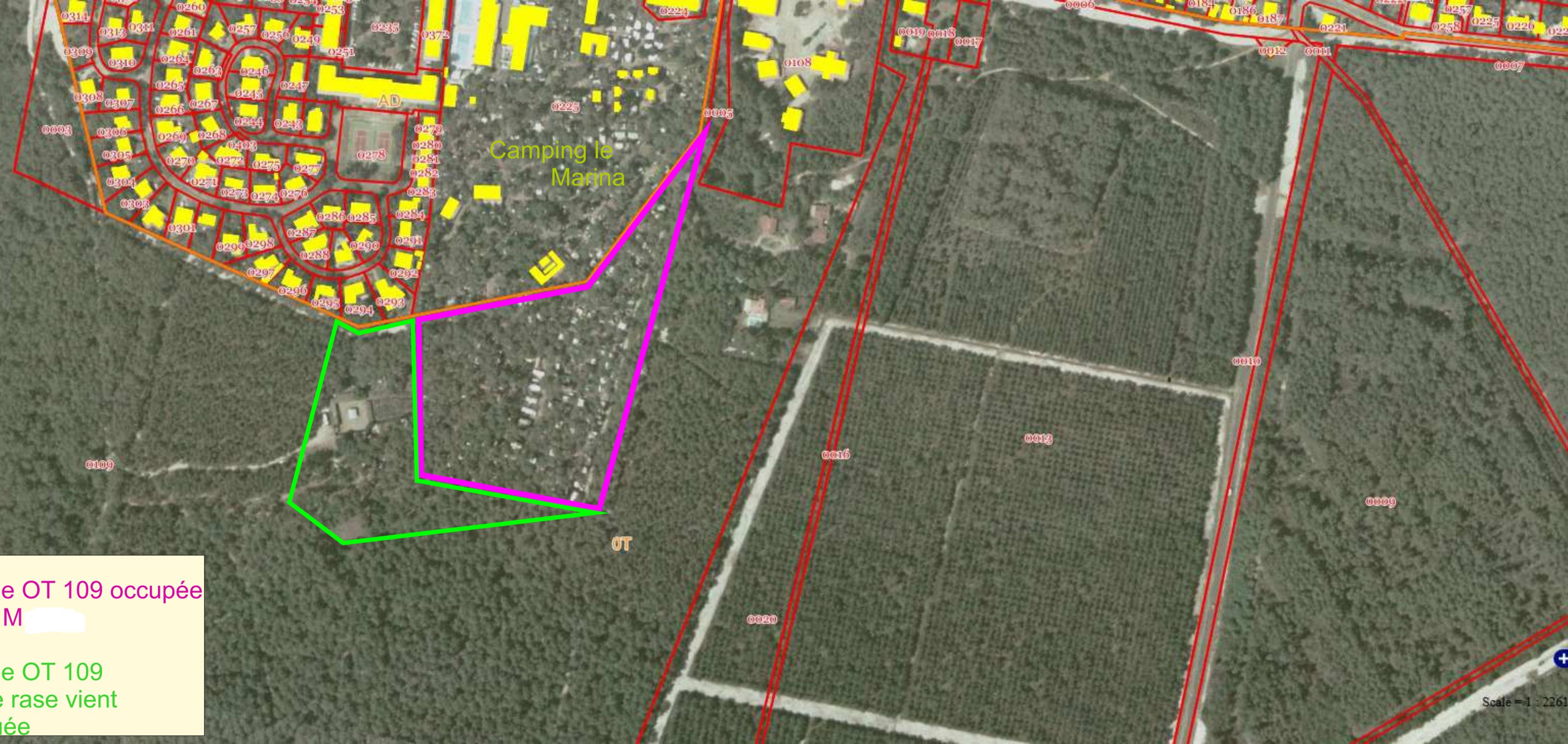
**Permettez-nous de poser trois questions :**

- **Où sont passés les anciens bâtiments du club hippique qui se trouvaient là ?**
- **Est-ce que le camping M ne s'était pas agrandi autrefois sur la zone protégée ?**
- **Est-ce que cette coupe ne donnera pas lieu à une nouvelle anthropisation de la zone protégée ?**

En espérant que les réponses apportées à nos questions permettront d'apaiser nos inquiétudes, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53 [georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr)

**PJ : Plan\_Détail\_Mimizan\_OT109**



Camping le Marina

AD

OT

 Partie Parcelle OT 109 occupée par Camping M

 Partie Parcelle OT 109 où une coupe rase vient d'être effectuée

50 m

Scale = 1 : 2261